



SERAUCOURT : LE PONT DE LA RD 32 SERA RECONSTRUIT PAR LE DEPARTEMENT EN 2022

Le Département est propriétaire de près de 1 000 ponts, dont l'âge moyen de construction date de 1940. Un suivi rigoureux de leur état est assuré, incluant notamment des visites et inspections périodiques, conformément aux instructions nationales de surveillance.

Dans le cadre de ce suivi, le pont franchissant le canal de SAINT-QUENTIN à SERAUCOURT (**RD32**), fait l'objet d'une vigilance particulière compte tenu de son état structurel dégradé. Un arrêté départemental a notamment instauré un alternat de circulation depuis janvier 2011 afin de préserver la structure de l'ouvrage.

Mathieu FRAISE, Vice-président du Conseil départemental en charge des équipements et infrastructures précise : *« Il est aujourd'hui temps de procéder à la reconstruction de ce pont long de plus de 30 mètres, l'Assemblée départementale ayant mobilisé les financements nécessaires à cette opération ».*

Ainsi, les études préalables à la reconstruction du tablier de l'ouvrage sont arrivées à terme et l'entreprise chargée des travaux a été sélectionnée. La phase de préparation des travaux va donc pouvoir démarrer. Elle précédera la construction du tablier qui s'effectuera en usine. Le chantier proprement dit débutera début 2022 pour une durée estimée à 6 mois.

Durant les travaux, **la circulation de la RD32 sera totalement interrompue sur l'ouvrage.** Tous les véhicules devront suivre l'itinéraire de déviation qui empruntera, dans les deux sens de circulation, les routes départementales n°32, n°34, et n°67, et traversera les communes de **SERAUCOURT, ARTEMPS, SAINT-SIMON, TUGNY-ET-PONT et HAPPENCOURT.**

Une passerelle sera installée durant toute la durée du chantier et permettra le maintien de la circulation des piétons.

Le coût global de l'opération est de 1 230 000 €, l'opération bénéficiant du concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID).